Compte Administratif Commune 2019

Dans la cadre de la loi NOTRe, les communes, quelle sue soit leur strate démographique doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif et du compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Les ratios financiers de la commune reflètent la situation de la collectivité.

Les dépenses de fonctionnement sont deux fois supérieures aux communes de la strate mais elles sont à mettre en parallèle des recettes qui sont 3.5 fois plus importantes que celles de ces mêmes communes.

Si les dépenses de personnel sont supérieures à celles des communes de la strate, on peut noter qu'elles ne représentent que 37 % des dépenses de fonctionnement.

Les recettes permettent de dégager un autofinancement supérieur à la moyenne des communes de la strate qui permet de soutenir un rythme d'investissement important et permet à la commune de ne pas avoir recours à l'emprunt.

	Commune de Mont	Moyenne des communes de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 217 €	612 €
Produits des impositions directes / population	1 153 €	307 €
Recettes réelles de fonctionnement/ population	2 409 €	769 €
Dépenses d'équipement/ population	1 102 €	307 €
Encours de la dette/ population	0€	615 €
DGF/population	0€	147 €
Dépenses de personnel/ dépenses réelles de		
fonctionnement	0,3434	0,4248
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la		
dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	0,5069	0,8140
Dépenses d'équipement brut/ recettes réelles	0,4576	0,3876
Encours de la dette/ recettes réelles de		
fonctionnement	0,00	0,7765

Budget Principal

En fonctionnement

Les dépenses de la commune ont été exécutées à hauteur de 1 525 165 euros de dépenses réelles.

Sur les dépenses réelles, 58.84 % du budget a été consommé pour un montant de 1 475 165 € sur :

- Les charges à caractère général : 75.44 % des crédits budgétés ont été consommés. Ce poste baissé de 16 000 euros par rapport à 2018. Plusieurs raisons principales peuvent être avancées même si ce poste la variation est minime par rapport aux prestations identiques payées au chapitre.
 - La baisse d'achat des fournitures de 10 000 euros au compte 6068 dû à l'enregistrement en 2018 de l'achat de matériel découpeuse ponceuse, de produit anti mousse 2 7000 euros augmentation du poste 60613 chauffage 6000 euros
- Les charges de personnel s'élèvent à 506 630.57 euros soit 34.3 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles baissent de augmentent de 15 581.10 euros par rapport à 2018 malgré le départ d'un agent à la retraite en août 2018. Les raisons sont le non renouvellement d'un contrat aidé.
- La poste « Atténuation de produit » s'élève à 124 584 euros. Ce poste comprend le FPIC (51 292 euros) et la participation au redressement des comptes publics (73 262 euros).
- Le poste « autres charges de la gestion courante » recouvre les indemnités des élus ainsi que le versement des subventions aux associations (détail page 75 du compte administratif). Ce poste s'élève à 294 499.17 euros soit une baisse d'environ 10 000 euros par rapport à 2018 due à une baisse 10 000 euros de la subvention au budget assainissement.

<u>Les recettes de fonctionnement</u> s'élèvent à 2 931 238 euros hors excédent de fonctionnement reporté 2 058 428.41 euros.

- Le poste « produit des services » est stable par rapport à 2018 (locations complexe de pelote, garderie, cantine) de 5 000 euros.
- Les atténuations de charge correspondent aux encaissements des remboursements d'arrêt maladie ou autres des agents. (13 084.03 euros correspondant à la prise en charge financière).
- Le poste impôts et taxes est de 2 521 547.62 euros soit une hausse de 64 393 euros par rapport à 2018 (en 2019 perception de rôles supplémentaires au niveau du foncier pour 2018).
- Le poste « dotations et participations » enregistre un montant de 96 895.49 euros
- Le poste « autres produits de la gestion courante » correspond principalement à l'encaissement des loyers s'élève à 122 170 euros.
- Le poste « produit exceptionnels » d'un montant de 102 359 euros correspond
 - o A la perception de la redevance des mines : 100 000 euros
 - L'encaissement des produits des panneaux photovoltaïques installés au groupe scolaire 2500 euros.

La section de fonctionnement présente un résultat de 1 103 330 euros auxquels s'ajoutent le résultat reporté 2018 2 073 260.48 euros. Le résultat de clôture de la section est donc le 3 176 590.77 €.

En investissement

<u>En dépenses</u>, de nombreux projets sont en cours et seront inscrits en restes à réaliser, des marchés ont été lancés mais les opérations ne sont pas terminées. Les principaux crédits permettent de financer les opérations. Le montant des travaux d'investissement payés en 2019 s'élève à 609 604.55 euros et correspondent principalement aux opérations suivantes :

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors	10 000,00		
2051	Concessions et droits similaires	10 000,00		
204	Subventions d'équipement versées (
21	Immobilisations corporelles (hors o	612 000,00	46 306,56	7 771,39
2111	Terrains nus	90 000,00	11 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie		3 474,00	
21316	Equipements du cimetière	10 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	400 000,00		
2151	Réseaux de voirie	10 000,00	7 010,64	
2181	Install.générales,agencement & aménage	2 000,00		
2182	Matériel de transport	30 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informa	10 000,00	1 097,50	4 555,09
2184	Mobilier	25 000,00	2 022,58	3 216,30
2188	Autres immobilisations corporelles	35 000,00	21 701,84	
22	Immobilisations reçues en affectat	522.044.44	74.445.05	40 500 70
23	Immobilisations en cours (hors op	533 641,41	71 445,95	46 520,78
2312 2313	Agencements et aménagements de t Constructions	50 000,00	8 270,10	37 599,98
2315	Installation, matériel et outillage techniq	473 641,41	63 175,85	8 920,80
		10 000,00	24.242.22	
(2)	Op. Eq. n°50 TRAVAUX VESTIAIRE	50 000,00	24 012,00	
(2)	Op. Eq. n°55 GOUZE SALLE DES F	4 748,40	4 748,40	
(2)	Op. Eq. n°64 MONT COUVERTURE B	550 000,00	14 486,78	535 513,22
(2)	Op. Eq. n°66 EXTENSION COMPLEX	2 348 651,67	88 277,62	2 260 374,05
(2)	Op. Eq. n°68 LENDRESSE RENOVATIO	287 590,12	204 712,55	20 000,00
(2)	Op. Eq. n°69 ACCESIBILITE TRAVAU	254 560,00	8 964,00	
(2)	Op. Eq. n°71 PARKING DU MIDI	80 822,00	68 947,92	
(2)	Op. Eq. n°73 GROUPE \$COLAIRE C	10 000,00		
(2)	Op. Eq. n°75 ARANCE SALLE DE D	389 248,00	196 436,12	192 811,88
(2)	Op. Eq. n°76 ARANCE LOGEMENT C	10 000,00	6 080,44	
(2)	Op. Eq. n°77 MONT MAIRIE MENUISER	237 916,92	212 883,43	
(2)	Op. Eq. n°81 MONT AMENAGEMEN	991 508,80		889 280,60
(2)	Op. Eq. n°82 EQUIPEMENT DE DEFI	7 357,40	3 897,14	-
(2)	Op. Eq. n°85 GROUPE \$COLAIRE P	200 000,00		
(2)	Op. Eq. n°88 CHATEAU DE MONT	750 000,00	380 260,16	
Total des d	épenses d'équipement	7 328 044,72	1 331 459,07	3 952 271,92

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
45 (3)	Op. Cpt. Tiers n°90 AMENAGEMEN	1 105 857,60	327 538,51	778 319,09
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 105 857,60	327 538,51	778 319,09
TOTAL DES	DEPENSES REELLES	8 437 902,32	1 660 782,23	4 730 591,01

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 6 497 865.46 € dont 5 888 260.91 euros de restes à réaliser.

En recette

La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 1 761 152.40 euros, auxquels s'ajoutent le résultat reporté 2 073 260.48 euros, le résultat de clôture est de 3 176 590.77€.

Il convient d'ajouter les restes à réaliser en dépenses de 4 730 591.01 euros en dépenses et 1 115 517.60 euros en recettes correspondant aux travaux pour compte de tiers pour l'aménagement de la montée de Mont.

Le déficit sera couvert par une affectation du résultat de la section de fonctionnement.